Recherches sociographiques

Errata



Volume 19, Number 3, 1978

Structures urbaines

URI: https://id.erudit.org/iderudit/055818ar DOI: https://doi.org/10.7202/055818ar

See table of contents

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print) 1705-6225 (digital)

Explore this journal

Cite this document

 $(1978).\ Errata.\ Recherches\ sociographiques,\ 19(3),\ 427-427.$ https://doi.org/10.7202/055818ar

Tous droits réservés © Recherches sociographiques, Université Laval, 1978

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

ERRATA

Quelques personnes nous ont signalé certaines erreurs d'édition ou de contenu dans nos récentes parutions. Nous comptons à l'avenir tenir à jour cette liste d'errata. Nous serions donc reconnaissants aux lecteurs comme aux auteurs de nous signaler toute erreur autre qu'une simple coquille spontanément rectifiable.

Volume XVII, numéro 2: «La grande industrie forestière».

La thèse de l'auteur a été soutenue à l'Université d'État du Michigan, en 1976; non à McMaster (p. 221, note*).

Le premier syndicat a été fondé à la compagnie Price Brothers en 1951, et il s'agissait de la Fédération diocésaine de l'Union catholique des cultivateurs du Saguenay, Inc. (p. 224, note 12).

- numéro 3: «La mobilité sociale au Saguenay».

22.1% (et non 21.1%) des chefs de famille ont changé d'occupation en 1886-1910 (p. 365, tableau 1, première colonne, deuxième ligne).

Volume XIX, numéro 1: « Démographie et société rurale ».

Le graphique 3 concerne évidemment le nombre d'émigrants et non d'étudiants (p. 14).

- numéro 2: « Les défis occupationnels du clergé ».

Les totaux du tableau 5 doivent se lire comme suit: 92.8, 94.6, 93.0, 90.3, 93.0, 90.7.